



Toulouse, le 25 octobre 2012,

Compte-rendu du CT ENAC du 24/10/2012

Le compte-rendu de la séance du 20 juin a été approuvé. Au sujet du **GT « parcours enseignants »**, voté en CT DGAC le 22 octobre, l'administration précise que les 14 AVE ouverts en vacance éventuelle sont, de fait, validés. FO évoque les difficultés de mise en œuvre de la convention SNA-S/ENAC. Il a été décidé sur ce point qu'elle serait remplacée par une convention avec SDRH à valider en GS « formation des TSEEAC ». Temporairement, le maintien des qualifications se fera sur les terrains d'origine.

L'organisation du FTO a été évoquée en CHSCT la veille (voir CR FO). L'administration propose, pour la part « fonctionnement et organisation », une réunion de travail impliquant le représentant des services DSAC validant le FTO, les directeurs DER et DFPV, les acteurs du FTO et les organisations syndicales. Le but sera d'étudier la situation, de faire un bilan post-fusion et de proposer des évolutions permettant une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence du FTO ENAC. **Pour FO, il s'agit d'un bon point de départ**, mais demande la mise en place d'un GT pour proposer une nouvelle organisation du FTO fusionné. La question structurelle apparaît fondamentale mais elle ne doit pas occulter les problèmes relationnels sur lesquels l'administration doit aussi être réactive. Il y a un problème de confiance et il faudra pour le résoudre une présence au quotidien plus accrue des responsables du FTO. Les Directeurs recevront les agents et feront en sorte qu'un retour rapide à la sérénité permette à tous de travailler dans le même sens. Le Directeur est d'accord pour que l'organisation du FTO revue à l'issue de ces réunions soit intégrée au règlement intérieur de l'ENAC.

Suite à la modernisation de l'avionique des TB20 et l'apport d'un enregistreur de vol **APIBOX**, un protocole d'analyse des vols est présenté et validé à l'unanimité. FO se satisfait de la possibilité –sous contrôle– d'utiliser les données des enregistreurs dans un **cadre pédagogique**.

Le **plan de carrière des PNT** (personnels navigants) est validé. FO met en avant que la progression des PN ne sera cependant possible que si les postes qualifiants sont ouverts (développement des activités HPA, MPA...) et si le volet indemnitaire n'est pas pénalisé par une prise de fonction d'encadrement. M HOUALLA l'accorde et rappelle qu'un GT PNT sera ouvert dans le cadre protocolaire, auquel FO participera bien entendu.

Le **plan de formation 2013** est présenté au comité. Comme précédemment, Force Ouvrière regrette que **pour les PN et la maintenance, la formation soit réduite au minimum réglementaire**. On constate un regain d'arrivée d'équipements en labos pour



lever de doute. Il est temps de relancer une FC-élec, une formation au diagnostic et à la recherche de pannes... Le niveau IV en anglais est le strict minimum à acquérir pour un PNT IFR, ce qui est insuffisant quand on veut s'ouvrir à l'international. Le président reconnaît que l'objectif devrait être le niveau V. De même, l'adaptation (pour les TA/TCM et PNT) à **l'avionique GARMIN** doit être plus rapide. Actuellement, les instructeurs apprennent avec les élèves. Sur tous ces points M. JAUVIN demandera à la DFPV un travail sur les évolutions de la flotte et des équipements.

La possibilité d'échanges d'instructeurs avec d'autres écoles anglophones est aussi demandée.

L'administration a présenté un projet d'évolution de la **politique voyage** à l'ENAC, plus clair et cohérent. Ce projet, adopté, sera présenté en conseil d'administration pour correction du règlement intérieur.

Un GIE (groupement d'intérêt économique) DSNA/ENAC intitulé **DSNA Services** est à l'étude, il sera présenté en CA pour un vote sur le principe de création.

Le point concernant les **effectifs** laisse apparaître une baisse à venir, imposée par décisions politiques. Le Directeur considère que l'ENAC s'en sort mieux que d'autres EPA, l'embauche sous plafond d'emploi sur ressources propres de 10 ICNA limitant à 12 la baisse prévue de 22 postes en 2013. Il n'empêche, pour l'ensemble des OS, la baisse des effectifs conjuguée à la demande d'augmentation d'activités générant les ressources doit avoir une limite à ne pas dépasser. L'organisation d'évènements particuliers (colloques, compétitions, autres) même si très positifs pour l'école font peser une charge importante sur le corps enseignant. Celui se voit en même temps amputé de certains profils comme les instructeurs simu vol de Ranguel qui ne pourront pas faire face à la charge existante. Un bon équilibre doit aussi exister entre l'enseignement et le support afin que le système puisse continuer à fonctionner. En l'absence de GT protocolaire sur la formation (remarque faite en CT DGAC par FO), le directeur propose l'organisation d'un **GT ENAC interne qui analyserait la problématique effectifs/activités transverses et ferait des propositions prenant en compte la prospection de nouvelles activités DER à l'international et sur les centres ENAC.**

M. JAUVIN, directeur de la FPV, a présenté un bilan détaillé de **l'activité « formation au pilotage »**. FO constate un tassement de l'augmentation de l'activité instruction depuis 2008 et se dit préoccupée pour l'avenir. Notre organisation tient à souligner la qualité de l'activité « gestion de navigabilité » vu la faiblesse de ses effectifs (BTC, approbation dossiers EASA). FO remarque le ratio élevé « 1 heure de piste/2 heures de vol » qui, même issu d'une certaine volonté de qualité de service, doit encore progresser (programmation, manutention, avitaillement...). Pour la partie simulateur, M. JAUVIN souligne que les activités liées aux simulateurs de DER/TA ont principalement commencée en 2012 et apparaîtront dans le bilan 2012.

Le **budget de l'ENAC** est élaboré dans un cadre contraint. A la baisse. FO s'inquiète de la baisse de la part subventionnée quand on nous demande en permanence d'augmenter notre activité finançant nos embauches ; ce qui n'est réalisable qu'avec les effectifs associés... L'œuf et la poule ! Les budgets liés au fonctionnement et à l'investissement, à la baisse, obligeront des choix (rénovations à Toulouse).



Le projet **IENAC par apprentissage** avance. La première promotion arrivera en septembre 2013. D'abord 20 apprentis puis une évolution vers 40. Les entreprises impliquées dans le développement de cette formation ont montré tout leur intérêt. La région Languedoc-Roussillon finance en majorité le projet, l'ENAC en aura la responsabilité administrative et pédagogique. La formation, sur 3 ans, est en cours d'accréditation en CTI. Les travaux d'infrastructure seront étalés sur 2 ans (2013-2014). Les professeurs de l'ENAC seront impliqués dans les enseignements. Une convention sera aussi mise en place avec l'Université de Montpellier 2. **FO se réjouit du développement par l'ENAC d'une formation académique dans un de ses centres opérationnels et souhaite que les autres centres bénéficient du rayonnement de l'ENAC, tant pour fédérer les personnels dans l'école que pour la pérennité de ces centres.**

Les 8 réunions nationales du **GT « contractuels »** ont permis une version 27 (!) de l'instruction présentée en CT DGAC. Les cas de l'ENAC sont traités dans le cadre de ce GT et selon les règles DGAC : intégration dans un des corps de la DGAC par voie de concours réservés. Un décret et des arrêtés définiront les corps d'accueil et les processus d'intégration. La solution d'intégrer les enseignants-chercheurs de l'ENAC à un statut de chercheurs du Ministère a été refusée par le ministère, tout comme celle d'un statut spécifique a reçu l'opposition des autres écoles du ministère. FO pense que la voie des IEEAC doit être proposée aux enseignant-chercheurs. L'administration ne s'y oppose pas, mais au cas par cas et pour ceux qui auraient un diplôme d'ingénieur, avec la possibilité d'étudier d'autres corps d'accueil : IESSA, TSEEAC, en fonction des profils. Un cadre de gestion des enseignants-chercheurs est aussi proposé en CT ENAC, offrant des perspectives adaptées à la fonction. Il comprend 2 niveaux (professeur et maître de conférences) et 3 catégories (débutant, confirmé et senior) associés à l'expérience et aux connaissances et prenant largement en compte la production scientifique. FO a trouvé la démarche positive et valorisante pour les personnes concernées. L'application de ce cadre de gestion est encore soumise à l'approbation du contrôleur financier. Les agents devront néanmoins faire attention aux conditions liées à la retraite car il n'est plus possible de cumuler les carrières dans le statut privé et public. Pour accéder au corps des IEEAC, il faudra passer un concours réservé. Pour passer dans le cadre de gestion des EC, seul le contrat de travail devra être modifié. L'administration reviendra vers les OS dès que la réponse du contrôleur financier sera connue.

M. PERBOST a présenté la **ligne éditoriale** issue du GT « comité éditorial ». Il a présenté les grandes lignes de l'élaboration d'une collection ENAC d'ouvrages de référence, en partenariat avec CEPADUÈS. Cette politique garantit les droits des diverses parties et permet un affichage de qualité du travail de l'ENAC. **FO** prend acte de ce volet de la politique éditoriale, mais **souhaite aborder la politique d'utilisation des moyens internes pour la production des supports** de présentation et de cours. En effet, trop d'impressions sont réalisées en individuel, négligeant de fait le service SG/IL/édition. Hormis le coût supérieur que cela engendre, FO tient à rappeler que ces méthodes fragilisent un service et des agents dans une période où la propension à se débarrasser des fonctions support est grande. **L'ENAC a fait le choix de la réactivité par le maintien et le recentrage d'IL/EDI autour du support à l'enseignement. Il faut le rappeler aux enseignants.** Le directeur reconnaît qu'il faut poursuivre la réflexion sur la politique d'impression à l'ENAC.



M. HOUALLA a enfin présenté **les projets à l'international de l'école**. Hormis ceux dans le cadre du Fabec, ils visent plus particulièrement l'Asie, le Moyen-Orient, la Russie et l'Amérique du Sud. Les domaines sont l'ATM, la gestion d'aéroports, ATSEM-ATCO, MPL, sûreté, notamment à travers des partenariats. FO reconnaît l'impressionnante ambition de l'école, tout en rappelant le point sur les effectifs traité plus haut. Pour la formation au pilotage, notre organisation demande à la DFPV de ne pas focaliser sur le classique CPL IR-ME mais d'être proactive et inventive avec les diverses variantes du **MPL**. M. JAUVIN confirme que « nous sommes à un tournant pédagogique sur lequel l'école compte bien s'appuyer ». FO souligne aussi l'importance, pour aller plus vers l'Europe, de la reconnaissance du niveau licence pour la formation pilote afin que des étudiants européens puissent aussi venir chercher des crédits ECTS au travers de cette formation.

M. HOUALLA indique que le projet UNITI de l'IDEX toulousain est abandonné au profit d'une structure plus « fédérale ». L'ENAC y participera, même si les moyens donnés à l'IDEX semblent financièrement légers et fonctionnellement très lourds... Sur le statut de l'ENAC, il n'y a d'intérêt de considérer le statut d'EPSCP uniquement pour pouvoir délivrer le diplôme de docteur-ingénieur.

Certaines questions du SNPL mettant directement en cause les propos de force Ouvrière (chantage à l'emploi, *social washing*...) et suite à notre rencontre avec le Directeur et l'encadrement d'OP le 12 octobre, le Directeur souhaite mettre en place un audit sur l'application des règles des 550 heures, et organiser un séminaire PNT. Pour FO, il n'est pas question de lancer quelque guerre syndicale imaginaire, mais de bien rappeler qu'un plan a été acté, que des règles ont été choisies et acceptées de tous, et que nos efforts et nos progrès, s'ils sont reconnus, ne mettent pas un terme aux accusations de nos détracteurs, qui auront toujours, par leurs pressions, l'écoute de quelques économistes forcenés. Depuis toujours FO a combattu ces méthodes, défendu les personnels des centres du SEFA et maintenant de l'ENAC, de toute son énergie, par ses propositions et ses actions. C'est par la solidarité, la cohésion et le volontarisme que nous nous en sortirons. FO accepte volontiers les propositions du Directeur et se félicite de l'accord unanime des OS présentes.

Vos représentants FO :

Jean-Christophe MAZIN, Nicolas PETEILH, Dominique BOUILLLOT, Jean-Marie COURRIER, Michel LE LAIT, Luc TOURNIER

